



Certificats médicaux
modalités d'écriture

Code de déontologie médicale

ÉDITION FÉVRIER 2021
CODE
DE DÉONTOLOGIE
MÉDICALE



- ▶ Notre « bible » =droits et devoirs du médecin dans son exercice.
- ▶ L'écriture d'un certificat médical nécessite :
 - ▶ Du temps -temps chronophage
 - ▶ De la réflexion sur le texte à produire ,le contenu des informations sans dévoiler le secret médical .

Attention : il est souvent demandé en fin de consultation par le patient .

Article R.4127-76 du CSP: délivrance des certificats

- ▶ L'exercice de la médecine comporte normalement l'établissement par le médecin , conformément aux constatations médicales qu'il est en mesure de faire , des certificats, attestations et documents dont la production est prescrite par les textes législatifs et réglementaires .

La rédaction du certificat médical est une pratique à haut risque !

La rédaction d'un certificat demande **attention et rigueur** car il constitue un mode de preuve qui entre dans la catégorie juridique des témoignages écrits.

Il fait foi jusqu'à la preuve du contraire.

>>>Il engage la responsabilité professionnelle disciplinaire, civile et pénale de son auteur .

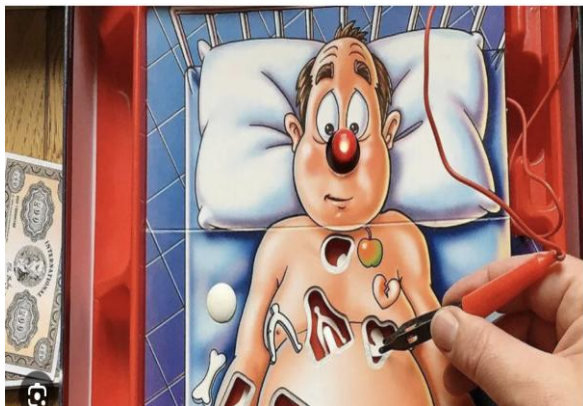
Plus de **20% des plaintes** enregistrées auprès des chambres disciplinaires de première instance concernent des certificats médicaux.

En 2024, 152 décisions ont été rendues par la CDPI PACAC dont 27 sont relatives à l'établissement de certificats de complaisance (articles R. 4127-28 et R. 4127-76 du CSP). Cela correspond à 18 % des décisions rendues.

La rédaction du certificat médical est une pratique à haut risque !

La rédaction d'un certificat médical exige la réunion de

3 conditions préalables :



▶ **présence du patient**

▶ **examen médical approprié**

▶ **réaction d'un document écrit**

▶ être rédigé lisiblement en langue française et daté,

▶ permettre l'identification du praticien dont il émane et signé par lui.

▶ Le médecin peut en remettre une traduction au patient dans la langue de celui-ci .



articles R.4127-28,50 : règles et limites d'établissement des certificats

1-l'établissement des certificats médicaux est une des fonctions du médecin. Il ne peut s'y soustraire que pour des raisons précises.

2- le médecin est libre de sa rédaction, mais celui-ci doit être parfaitement objectif:

- ▶ ne pas affirmer ce qui n'est que probable
- ▶ ne doit pas comporter d'omissions.

3- Après avoir vu et examiné la personne dont il s'agit- Le signataire du certificat exprime ,à l'indicatif du présent ou du passé , les constatations qu'il a faites et ce dont il est sûr.



S'il rapporte des indications fournies par le patient ou l'entourage , il le fait avec la plus grande circonspection et **emploie le conditionnel ou il écrit » X me dit que... »**

4- le certificat médical engage la responsabilité du médecin signataire. il doit **être signé de sa main-il doit être lisible et daté.** -le médecin **ne peut antidater ou postdater un certificat .**

L'identification du signataire est indispensable pour conférer à tout acte, une valeur probante.

Support du certificat

Vie professionnelle

Si une ordonnance est utilisée pour établir le certificat, celle-ci comportera: le nom-prénom-adresse professionnelle et N° d'inscription au tableau du praticien (article 79).

Si le certificat est établi sur un papier sans en-tête(manuscrit ou dactylographié) les nom-prénom et adresse professionnelle doivent y figurer.

Avertir le CDOM en cas de falsification, imitations, de photocopie de la signature d'un médecin



Vie privée et personnelle

▶ **Le médecin ne doit pas utiliser un document à en-tête professionnelle ou une formulation qui pourrait prêter à son courrier le caractère d'un certificat ou d'un témoignage médical**

▶ **On fait :**

sur papier libre, sans en-tête professionnelle:

les attestations, déclarations ou témoignages destinés à être produits en justice, qui sont demandés en qualité, non de médecin, mais de simple citoyen.

▶ **On ne fait pas :**

sa correspondance personnelle ou privée sur un document à en-tête professionnel ce qui pourrait prêter au courrier le caractère d'un certificat ou d'un témoignage médical.

R.4127-28 du CSP: certificat de complaisance

- ▶ *La signature d'un médecin bénéficie par principe d'un grand crédit , et toute erreur ou compromission de sa part fait , notamment au corps médical entier , un tort considérable .*
- ▶ *la délivrance d'un rapport tendancieux ou d'un certificat dit « de complaisance » est **INTERDITE**.*
- ▶ **En cas de fraude ou de déclaration mensongère:**
 - ▶ sanctions sévères (article 441-7 du code pénal >>>15000 euros d 'amende, un an d'emprisonnement
 - ▶ sanctions disciplinaires de la part des juridictions ordinales .

CNOM: 12 conseils pour bien rédiger un certificat médical

- ▶ Le rédiger sur un papier à en-tête , en français
- ▶ S'informer de l'usage du certificat demandé
- ▶ Réaliser un interrogatoire et un examen clinique
- ▶ Décrire de façon précise et objective les éléments et faits médicaux **personnellement constatés**
- ▶ Rapporter, **si utile** , les dires du patient au conditionnel et entre guillemets.
- ▶ **Ne pas se prononcer** sur les dires du patient ou la responsabilité d'un tiers.
- ▶ Se relire, apposer sa signature
- ▶ **Remettre le certificat au patient lui même en main propre et le mentionner sur le certificat. Jamais à un tiers sauf exceptions.**
- ▶ Garder un double
- ▶ **Savoir dire non aux demandes abusives ou illicites.**
- ▶ Si besoin, se renseigner auprès du conseil de l'ordre .

il n'y a pas d'urgence à remplir un certificat médical.

Rédiger un certificat médical

Je suis médecin > Mon exercice > Rédiger un certificat médical

Sommaire

Certificat

Médecin

Quels sont les certificats médicaux obligatoires ? >

Publié le Mercredi 24 avril 2019 • Temps de lecture : 3 mn

Quels certificats médicaux le médecin doit-il refuser ? >



Douze conseils pour bien rédiger un certificat médical >

L'incapacité totale de travail (ITT) >

Sommaire

Certificat médical pour personne majeure en cas de violences >

Admission en soins psychiatriques sans consentement >

Demande d'admission en soins psychiatriques >



Certificat médical pour personne majeure en cas de violences

Le modèle : [PDF Voir](#)

La notice explicative : [PDF Lire](#)

Admission en soins psychiatriques sans consentement

A la demande d'un tiers [PDF Voir](#)

A la demande d'un tiers - procédure d'urgence [PDF Voir](#)

En cas de péril imminent [PDF Voir](#)

Sur décision du représentant de l'Etat [PDF Voir](#)

Demande d'admission en soins psychiatriques

[PDF Voir](#)

sourceS

- ▶ [Certificats médicaux | ameli.fr | Médecin](#)>>>>>



- ▶ <http://cdom83.fr>>>>>



- ▶ <https://www.conseil-national.medecin.fr>>>>>>





Merci de votre attention